Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1937)**

Heft 13

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

63e année — 19 juin 1937 — N° 13

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier, ingénieur ; *Vaud :* MM. C. Butticaz, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; J. Calame, ingénieur ; E. Odier, architecte ; Ch. Weibel, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur cantonal ; *Valais :* MM. J. Couchepin, ingénieur, à Martigny ; Haenny, ingénieur, à Sion.

Rédaction : H. Demierre, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, La Tour-de-Peilz.

ANNONCES
Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm :
20 centimes.
Rabais pour annonces répétées.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Dommer, ingénieur, président ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer.

SOMMAIRE : *Commission centrale pour la navigation du Rhin.* — *Terrassement des lacs d'accumulation* (suite et fin), par G. Mathys, ingénieur, à Bâle. — *Concours d'idées pour l'établissement d'un projet de nouveaux abattoirs à Yverdon.* — *Simplification de la détermination des efforts dans le cône*, par A. Sarrasin, ingénieur à Lausanne et Bruxelles. — *Docteurs honoris causa.* — *Laboratoire de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.* — *XIIe Congrès international des architectes.* — *Prochains congrès à Paris.* — Bibliographie. — Nouveautés - Informations.

COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Compte rendu de son activité en 1936.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Composition de la Commission. — Le Gouvernement allemand ayant déclaré, le 14 novembre 1936, que les pouvoirs des délégués allemands actuels étaient périmés, la composition de la Commission était la suivante, à la fin de l'année 1936:

Président : M. Jean Gout.

Commissaires :

Allemagne :

Belgique : MM. de Ruelle, Wœstyn.

France : MM. Albert Mahieu ; Silvain Dreyfus ; Basdevant ; Herrenschmidt.

Grande-Bretagne : M. Keane.

Italie : M. le comte Martin Franklin ; M. Sinigalia.

Pays-Bas : MM. Kröller ; Schlingemann ; Telders.

Suisse : MM. Herold ; J. Vallotton.

Le Secrétariat était composé, à la fin de 1936, comme il suit :

Secrétaire général : M. Hostie (Belge) ; secrétaire général adjoint : M. Charguéraud Hartmann (Français) ; membre du secrétariat : M. de l'Espinasse (Néerlandais) ; secrétaire-archiviste : M. Walther (Suisse).

Les inspecteurs de la navigation étaient, à la fin de l'année :

Pour le secteur suisse : M. Moor, ingénieur cantonal, à Bâle.

Pour le secteur *I A*, frontière suisse à l'embouchure de la Lauter : M. Callet, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Strasbourg.

Pour le secteur *I B*, rive droite : km badois 182,070 (vis-à-vis de l'embouchure de la Lauter), à la frontière bado-hessoise : M. Bær, Oberregierungsbaurat, à Mannheim.

Pour le secteur *II*, rive gauche : embouchure de la Lauter à l'embouchure de la Nahe ; rive droite : frontière bado-hessoise au km prussien, 27,4 en aval de Rüdesheim : M. Häusel, Oberbaurat à Mayence.

Pour le secteur *III*, embouchure de la Nahe à la frontière germano-néerlandaise : M. Gelinsky, Oberregierungs- und Baurat, à Coblence.

Pour le secteur IV, eaux néerlandaises : M. J.-F. Schœnfeld, ingénieur en chef, directeur du Rijkswaterstaat, à Arnhem.

Réunions de la Commission et des Comités. — La Commission a tenu des réunions en avril-mai et en novembre. A la date du 5 décembre 1936, la délégation italienne a fait savoir que son gouvernement, dans les circonstances actuelles, a décidé de ne plus prendre part aux travaux de la Commission.

Le Comité chargé de préparer la revision du Règlement de police pour la navigation du Rhin s'est réuni en février, en juin, en septembre et en novembre. (Voir plus bas sous le titre : Questions nautiques).

Le Comité d'experts statisticiens, chargé de préparer une nouvelle nomenclature rhénane, s'est réuni en avril (voir plus bas sous le titre : Questions économiques).

Le Comité chargé d'étudier certaines modifications au Règlement relatif au transport sur le Rhin des matières corrosives et vénéneuses, s'est réuni en novembre (voir plus bas sous le titre : Questions nautiques).

Convention de Mannheim. — La Commission avait repris dans sa session d'avril-mai, les travaux de la revision de la Convention de Mannheim. Elle avait réussi, après de longues années de difficiles négociations, à faire un grand pas vers la réalisation de la tâche consistant à reviser la Convention de Mannheim, du 17 octobre 1868, et à l'adapter aux conditions actuelles de la navigation du Rhin.

En présence de certains désaccords qui n'avaient encore pu être aplanis et qui empêchaient la signature immédiate d'une nouvelle convention, un *modus vivendi* avait été proposé par les délégations allemande et française. Il était destiné à assurer l'application, dans un délai rapproché (1er janvier 1937), des dispositions de la convention envisagée, à l'exception de quelques matières qui devaient rester réglées par les dispositions en vigueur. Ce *modus vivendi*, daté du 4 mai 1936, fut signé par les commissaires représentant l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Suisse.

Au cours de sa session d'automne, qui a commencé le